

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 5 JUIN, 1896

No 14

2358... ABONNÉS RÉGULIERS... 2358

Ça et là.

Notre exposition. Nous avons dit dans un précédent numéro que le comité d'organisation de l'Exposition Internationale avait décidé que cette exposition n'aurait lieu en 1897 que si le gouvernement donnait une réponse favorable à la demande de subvention qui lui avait été faite avant le 15 juin courant.

Nous apprenons que sir Charles Tupper doit nommer les trois ministres chargés d'étudier la question avec les trois commissaires mont-réalais à la prochaine assemblée du cabinet qui doit avoir lieu à Montréal le jour où nous paraissions, c'est-à-dire le vendredi, 5 courant.

Toujours la pleuro-pneumonie. Notre dernière chance de voir admettre le bétail vivant en Angleterre à l'arrivée dans les ports est envolée; nous nous attendions, du reste, à ce résultat auquel les éleveurs du Royaume-Uni travaillent depuis trop longtemps avec une unanimité parfaite pour ne pas réussir.

La loi relative aux maladies des animaux a été discutée à nouveau, mardi dernier, à la Chambre des Communes, à Londres; plusieurs amendements ont été présentés; un entr'autre demandait que les animaux provenant des colonies, et notamment du Canada, ne fussent pas abattus à leur arrivée dans les ports. Le gouvernement s'est opposé à ces amendements qui ont été, c'était certain, rejetés.

Le Président du Conseil d'Agriculture a répété ce qui a été dit maintes fois en Angleterre, pour les besoins de la cause, que le Conseil avait des preuves que le bétail canadien était affecté de pleuro-pneumonie bien que les Canadiens niasent le fait.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00
Canada et États-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Il est remarquable, et nous l'avons déjà fait remarquer, que le gouvernement de la Grande Bretagne n'ait pas encore consenti à nommer une commission pour venir examiner au Canada même l'état de notre bétail. Pour nous, il n'est pas de meilleur aveu que la prétendue pleuro-pneumonie est un mythe chez nous, mais ce qui n'en est pas un, c'est la protection que veulent avoir les éleveurs anglais et qu'ils obtiennent par des moyens détournés.

Nos pompiers. Nous ne pouvons laisser partir à Londres, où ils vont certainement cueillir de nouveaux lauriers, nos excellents pompiers, sans leur dire que nos vœux les accompagnent et que nous serons fiers des succès qui les attendent.

Tous nous avons pu admirer leur bravoure, leur dévouement, leur mépris du danger et de la mort; ils rencontreront évidemment, dans la lutte internationale à laquelle ils vont concourir, chez leurs confrères des autres pays, le même esprit de sacrifice et le même courage au feu, leur mérite n'en sera que plus grand, car nous sommes certains qu'ils montreront autant de vigueur et d'énergie dans un concours qu'ils en déploient, quand il s'agit d'é-

teindre un incendie réel, ou de sauver les existences des malheureux.

Sous la conduite de leur vaillant chef, avec leur excellente discipline, leur matériel parfait, ils ne peuvent que se montrer, à Londres, tels que nous les voyons ici, un corps d'élite sûr de remporter des victoires.

LE MAIRE-DEPUTE

Les élections fédérales approchent maintenant à grands pas. Il est une division de Montréal qui nous intéresse tout particulièrement dans la lutte actuellement ouverte et dont il nous faut parler pour plusieurs raisons.

Dans la division St Laurent, le maire R. Wilson Smith est candidat; nous n'examinerons pas aujourd'hui ses chances de succès ni celles de son concurrent, nous en parlerons à un autre point de vue.

Nous nous sommes demandé si le maire d'une ville, comme Montréal, pouvait, en tant que maire, briguer les suffrages des électeurs et aspirer à l'honneur de la représenter au Parlement fédéral.

Le résultat de nos réflexions est non-seulement qu'il le peut, mais qu'il le doit. Nous estimons, seion nous, que le maire ayant charge des intérêts de la ville doit les poursuivre jusqu'au bout et partout où il le peut.

La chose est tellement vraie d'ailleurs, qu'on a reconnu la nécessité pour le maire, de faire partie de la Commission du Hâvre et que le titre de maire de Montréal comporte avec celui de membre de la dite commission. Le gouvernement a parfaitement compris et les électeurs le comprennent tout autant que lui que le rôle d'un maire s'étend aussi loin que les intérêts de la ville qui l'a choisi. Notre port est une de nos principales richesses, sans lui